

## Dispenses pour les cours de langues

2025-2026

Pour les étudiants dont le niveau est supérieur à celui du cours, des tests de dispense sont organisés en début d'année scolaire.

## Niveaux demandés

En fonction du cours, le niveau nécessaire pour prétendre à une dispense est différent. Le tableau ci-dessous reprend le niveau exigé pour chaque cours selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :

Cours	Niveau CECRL demandé
Niveau 2 - UE 1200 (Anglais UE 2, Mme Rakofsky) - UE 1201 (Néerlandais UE 2, M. Jouniaux)	<ul> <li>A2 (niveau de « survie »)</li> <li>Communication simple appliquée à la vie de tous les jours</li> <li>Capacité à se débrouiller en voyage dans le pays (demander son chemin, faire des achats, suivre des instructions)</li> </ul>
Niveau 3  - UE 1190 (Anglais UE 3, Mme Vandoorne ou Mme Rakofsky)  - UE 1189 (Néerlandais UE 3, Mme Detournay)	<ul> <li>Capacité à exprimer une opinion relativement simple sur un sujet</li> </ul>
Niveau 4 - UE 1193 (Anglais UE 4, Mme Rakofsky)	<ul> <li>B2 (niveau « indépendant »)</li> <li>Conversation relativement fluide</li> <li>Capacité à argumenter et défendre une opinion</li> <li>Fautes et formulations peu naturelles encore présente, mais l'étudiant est capable de se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques</li> </ul>

Faute de demande suffisante, les cours de niveau 1 ne sont pas donnés à l'IRAM. Toutefois, des révisions de ce niveau sont organisées en début de niveau 2. En anglais, des remédiations sont également disponibles en cours du jour si nécessaire.

Certains cours de langues plus spécialisés, tels que les cours de recherche documentaire chez les documentalistes ou les cours de terminologie en droit et en



comptabilité, existent également. Ceux-ci ne sont pas concernés par ce système de dispense. Si vous pensez pouvoir prétendre à une dispense, il est conseillé d'en parler directement à l'enseignant ou enseignante du cours en question.

## Procédure

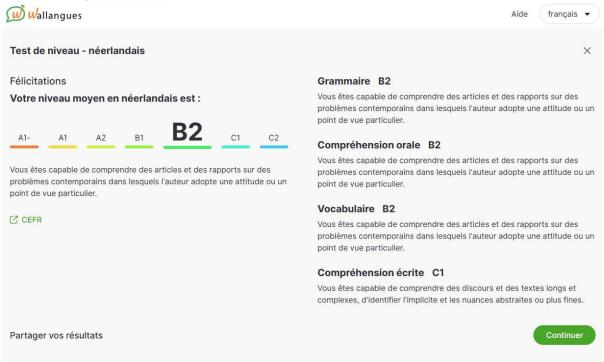
Afin de s'assurer une bonne communication avec les étudiants quant au niveau demandé, de permettre à chacun de voir comment chaque cours et donné et d'éviter d'avoir des demandes de dispenses faites après les tests en raison d'une inscription plus tardive, les dispenses sont maintenant organisées après les congés d'automne, soit en début novembre.

Cela veut dire qu'environ 3 cours auront lieu avant le test. Il vous est conseillé de venir à ces séances même si vous pensez pouvoir prétendre à la dispense. Cela vous évitera tout problème d'assiduité si jamais vous veniez à échouer au test.

Le test est réalisé en deux parties. L'une écrite et l'autre orale.

La partie écrite du test est organisée en ligne à l'avance en utilisant le test standardisé du CECRL. Pour le faire, veuillez utiliser la plateforme <u>wallangues.be</u>. Prévoyez environ 40 minutes. Une fois que vous avez vos résultats, merci de les imprimer et de les amener à la partie orale du test. Si vous voyez que le niveau donné sur le test Wallangues est inférieur au niveau du cours, il est inutile de passer la partie orale du test.





## Exemple de résultat à imprimer

Pour la partie orale du test, venez avec vos résultats du test Wallangues. L'enseignant vous posera quelques questions à l'oral. Si votre niveau est jugé suffisant, votre dispense sera automatiquement accordée.